

## **LE MOT DU PRESIDENT**

Chers amis,

Comme toujours, le second semestre est marqué par une reprise très rapide après la trêve estivale.

Les travaux de nos groupes de réflexion se concluent et serviront d'assise aux 7<sup>e</sup> Entretiens « Armement et Sécurité » qui se dérouleront le lundi 10 mars prochain au Sénat.

Image de marque de notre association, cette activité témoigne de notre souci collectif de contribuer à la réflexion de Défense, et ainsi de maintenir la dimension intellectuelle des liens amicaux tissés entre nous.

Quatre principaux éclairages serviront de ligne de force aux futurs débats :

- Les conflits armés entre Etats,
- Le devenir de la fonction armement,
- L'avenir de la dissuasion française,
- Les ruptures technologiques.

Nous espérons que cette journée trouvera la même réussite et le même écho que celle de 2006.

La vie quotidienne de notre association a été marquée par le récent retrait de Philippe Dubost, lequel a quitté ses fonctions de délégué général pour un poste de responsabilité au pôle universitaire Léonard de Vinci. Ses deux années passées au service de l'association auront été marquées par sa disponibilité constante, son efficacité et sa courtoisie.

Le CA (2S) Henri Lacaille a repris le poste sans solution de continuité, assurant ainsi le fonctionnement sans heurts de notre bureau permanent.

Notre Assemblée générale, initialement prévue le 15 novembre, a été reportée d'une semaine en raison des mouvements sociaux. Vous en trouverez le compte rendu ci-après.

Le directeur-adjoint du CHEAr, Nathalie Guillou (38<sup>ème</sup> SN), a exposé les études en cours sur l'évolution du Centre. A également été évoquée la réflexion en cours menée par la commission Bauer à la demande du président de la République. J'ai été entendu par cette commission et je lui ai présenté les spécificités du pôle Armement au sein de la communauté de Défense. Quelles que soient les décisions à venir, notre rôle sera d'accompagner et de prolonger l'action du centre de formation et de réflexion du pôle Armement dans sa mission de rayonnement vers la communauté de défense – nationale et européenne – et vers l'opinion publique. Cette action est suivie avec attention par notre Comité Directeur.

En cette fin d'année, au nom de l'AACHEAr et en mon nom propre, je vous adresse tous mes vœux les plus sincères pour 2008. Que cette année soit marquée par une participation plus forte de tous aux activités, en particulier vis-à-vis des échéances particulièrement importantes pour notre Centre.

Bernard BESSON (24<sup>e</sup> SN)

### **IMPORTANT**

Les huitièmes Entretiens « Armement et Sécurité » auront lieu en mars 2010, vraisemblablement au Sénat. Les groupes de réflexion (GRAA) devront être mis en place dès la rentrée de septembre 2008. Aussi est-il demandé aux auditeurs intéressés à faire partie de tels groupes, de se faire connaître auprès de Gérard DUGARD ([gm.dugard@orange.fr](mailto:gm.dugard@orange.fr)) ou secrétariat ([aachear@free.fr](mailto:aachear@free.fr)) avant le mois de mai au cours duquel un CoDir décidera de la date et des thèmes de ces Entretiens.

### **SOMMAIRE**

Page 1 : Mot du Président

Page 9 :

Page 2 :

Pages 10, 11, 12 :

Pages 13 et 14 :

Page 3 et 4 :

Page 15 :

Page 5 et 6 :

Page 16 :

Pages 7 et 8 :

**Page 2****VIE DE L'ASSOCIATION/ACTIVITES PROGRAMMEES***Entretiens Armement et Sécurité*

Lundi 10 mars 2008 au Palais du Luxembourg.

***Programme prévisionnel (au 15/12/2007)***

- 08.45 Accueil par IGA BESSON, président AA CHÉAr,  
09.00 Allocution d'ouverture, J. C. MALLET\*, président du comité du Livre Blanc sur la défense.

**09.30/11.00 Les conflits armés entre États**

*Animateur : Jean-Claude TOURNEUR, journaliste à ENJEUX (AA CHÉAr),  
Rapporteur : IGA DUGARD.*

La fin de la guerre froide et la décolonisation ont ouvert le champ à des guerres civiles et de libération, ainsi qu'au terrorisme. Mais les menaces de guerres « classiques » entre États n'ont pas disparu. La table ronde se propose d'examiner les régions du monde où de telles guerres pourraient se déclarer, impliquant la France et l'Union européenne directement ou par le jeu des alliances, et d'analyser leurs motifs (ressources, territoires, idéologie...), leur légitimité face au droit international et aux opinions, leurs principales caractéristiques technico-opérationnelles. Notre système de défense est-il adapté à ces futurs conflits potentiels entre États ?

*Intervenants :*  
*Antoine BASBOUS, directeur de l'Observatoire des pays arabes,  
Contre-amiral Bruno NIELLY\*, comité militaire de l'Union européenne,  
Michel MIRAILLET, directeur des affaires stratégiques (ministère de la défense),  
André DULAIT\*, membre de la commission de défense et des affaires étrangères du Sénat.*

**11.15/12.45 Avenir de la fonction armement**

*Animateur : Dominique DAMBERT, journaliste France INTER (AA CHÉAr),  
Rapporteur : IGA FLORI.*

Dans le domaine de l'armement, comment la France peut-elle s'adapter à la montée en puissance des instances européennes et au partage des responsabilités avec ces instances ?

Comment réaliser au mieux et au meilleur coût l'équipement des forces armées ?

Quel est le contour minimal des activités régaliennes en deçà duquel l'État se dessaisirait de ses responsabilités ?

La table ronde se propose d'examiner, au delà des changements profonds qu'a connus la DGA dans les dernières années, les évolutions nécessaires de son organisation, voire de son statut, pour répondre à ces attentes.

*Intervenants :*  
*Général (air) GINDRE, sous-chef d'état-major de l'armée de l'air,  
J.P. HERTEMAN, président du directoire de SAFRAN,  
H. LINNENKAMP, directeur adjoint de l'agence européenne de défense,  
IGA RABAULT, vice-président du conseil général de l'armement.*

\* Personnalité n'ayant pas encore donné formellement son accord au 15/12/2007.

13.00/14.30 Déjeuner dans les Salons de Boffrand de la Présidence du Sénat

#### 14.30/16.00 **L'avenir de la dissuasion française**

*Animateur : IGA CRÉMIEUX, ancien directeur du CHÉAr,  
Rapporteur : André MOTET.*

Le contexte des forces nucléaires dans le monde a évolué au cours des dernières décennies. Le nombre des puissances nucléaires est passé à huit, à savoir les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité, Israël, l'Inde et le Pakistan. Deux autres pays, la Corée du Nord et l'Iran ont des programmes qui pourraient les conduire à le devenir.

D'autre part la position française a subi des évolutions marquées par des déclarations du précédent chef de l'État, puis une confirmation en termes généraux de la part de son successeur.

Alors que la fin de la guerre froide d'une part et le changement d'échelle de la menace terroriste d'autre part ont bouleversé la donne stratégique en 1989 puis en 2001, il convient, avant les décisions qui ne manqueront pas d'être prises à plus ou moins bref délai, de s'interroger sur la place de notre FNS.

*Intervenants :*

*Vice-amiral d'escadre (2S) d'ARBONNEAU, AREVA, ancien commandant de la FOST,  
Jean-Michel BOUCHERON, député membre de la commission de la défense,  
Bruno TERTRAIS, maître de recherche à la FRS,  
Daniel VERWAERDE, Commissariat à l'énergie atomique.*

#### 16.15/17.45 **Les ruptures technologiques**

*Animateur : Guy SOMEKH, ancien président AA CHÉAr,  
Rapporteur : Jacques CLOSSON.*

Les ruptures technologiques contribuent fortement à la souveraineté, aussi bien en compétition industrielle qu'en matière de défense. Mais peut-on véritablement les anticiper ? Vivons-nous depuis cinquante ans, comme certains le prétendent, une période creuse en la matière ou, plus simplement, sommes-nous myopes pour ne pas voir ces ruptures ? Quels enjeux offrent-elles réellement à ceux qui pourraient les maîtriser ? Dans ce cadre, comment améliorer notre réactivité pour les exploiter au mieux ? Ces sujets, pourtant brûlants et lourds d'enjeux, s'avèrent souvent occultés, sinon bousculés, par des contraintes de plus court terme. Une prise de conscience et, à tout le moins, un point de situation s'imposent.

*Intervenants :*

*Bernard BIGOT\*, haut-commissaire au Commissariat à l'énergie atomique,  
Claude COHEN-TANNOUDJI, Ecole normale supérieure de Paris, Prix Nobel de physique  
Laurent MURAWIEC, senior fellow Hudson Institute,  
Denis RANQUE, président Groupe Thalès.*

17.45/18.15 Clôture par M. Hervé MORIN, ministre de la défense, ou par son représentant.

18.30/20.00 Cocktail en salle René Coty.

\* Personnalité n'ayant pas encore donné formellement son accord au 15/12/2007.

Visites techniques

CEA/CESTA le jeudi 24 janvier 2008

Visites culturelles

- Exposition "Le mystère Lapérouse" au Musée de la Marine le jeudi 27 mars 2008 avec Mme Ageon
- Visite du Musée de l'Architecture au Trocadéro en avril 2008 avec Mme Petit-Jean
- Exposition "Antoon Van Dyck" au Musée Jacquemart-André en avril 2008 avec Mme Ageon
- Exposition "Vlamynck" au Musée du Luxembourg le mardi 6 mai 2008 avec Mme Ageon.

Voyages

Voyage en Espagne du 16 au 25 mai 2008, « Sur les pas de don Quichotte et des conquistadors ».

Après les chemins de Saint-Jacques, ouverts dès l'Antiquité, puis les œuvres mozarabes ou mudéjares, conséquences de la conquête musulmane, Jean-Marie Biermé nous conduit au cœur de l'Espagne de la Reconquista, où fleurira ensuite une moisson de conquistadors.

Nous verrons d'abord les villes, Madrid au départ, puis Ségovie, Avila, Salamanque et Caceres, les samedi, dimanche et lundi (17 au 20) : plazas mayores, cathédrales, palais épiscopaux et royaux, puis vestiges romains de Merida (théâtre et pont).

Le mercredi sera réservé aux fameux monastères de la Guadalupe puis de Yuste où se retira Charles Quint. Le jeudi 22 sera le jour de Tolède et des lagunes de Ruidera avant que nous ne traversions la Mancha de don Quichotte (en français), son auberge, les moulins à vent, la maison de Dulcinée, en allant vers Cuenca. Enfin le samedi 24, retour vers Madrid, par le palais d'Aranjuez. Le dernier jour, dimanche, nous permettra de visiter les musées avant de prendre l'avion en début de soirée.

Programme dense, mais équilibré, qui sera apprécié comme l'ont été les précédents si bien organisés par notre camarade J.M. Biermé.

**VIE DE L'ASSOCIATION/ACTIVITES PASSES**Dîner d'accueil de la 44<sup>e</sup> SN du CHEAr (lundi 24 septembre 2007)

Cette activité, aujourd'hui traditionnelle, s'est déroulée dans les Salons de Boffrand de la présidence du Sénat.

Cette manifestation, particulièrement conviviale, a réuni près de 170 personnes, ce qui est un beau succès. Signalons en deux points particuliers :

- La transmission du témoin (dont acte...),
- Un intéressant exposé d'un médecin particulièrement savant de la 43<sup>e</sup> SN, sur la caipirinia, boisson nationale brésilienne bien connue et qui, apparemment, a frappé les auditeurs de cette session.

Visites techniquesSalon aéronautique du Bourget le 20 juin 2007

C'est une tradition, le 20 juin dernier, les membres de l'association ont été conviés à une visite guidée du Salon du Bourget, organisée par le GIFAS. Reçus au Pavillon d'Honneur du GIFAS, la délégation d'une vingtaine d'auditeurs a ainsi pu visiter successivement le stand du ministère de la défense avec une présentation très intéressante de la liaison SYRACUSE avec un navire en mer, suivie d'une visite des stands des principaux industriels Safran, Thalès, Dassault, EADS... la visite s'est terminée par un apéritif offert par le GIFAS suivi d'un déjeuner au pavillon défense organisé par la DGA/DDI. Les participants ont pu ensuite admirer la présentation en vol depuis la terrasse. Une journée particulièrement réussie !

Visites culturellesHôtel de Lauzun et balade dans l'île Saint-Louis les 27 septembre et 11 octobre 2007 (conférencière Mme Coli-Bertin)

Cet hôtel, restauré et réouvert au public depuis peu de temps ne peut être visité que certains jours par petits groupes de 15 personnes maximum.

Rare hôtel particulier du XVII<sup>e</sup> siècle au décor d'origine (époque de Mazarin) de boiseries, plafonds, peut-être un peu chargés, mais classés. Cabinet des glaces réputé.

La flânerie dans l'île Saint-Louis, garde tout son charme malgré un temps un peu frais.

Exposition "Arcimboldo" au musée du Luxembourg, le mardi 9 octobre (Mme Ageon)

Événement exceptionnel car premier regroupement de nombreuses toiles, dessins et tapisseries provenant de divers musées ou collections, en particulier privées.

L'originalité du peintre, conseiller des empereurs Habsbourg Maximilien II et Rodolphe II (1560-1610), réside dans ses portraits anamorphiques à la forte charge allégorique. Cet art, bien accepté du vivant du peintre, est plus discuté aujourd'hui, y compris dans les salles de l'exposition.

Exposition "Picasso cubiste", à l'Hôtel Salé, lundi 22 octobre (Mme Colin-Bertin)

Superbe hôtel particulier dans le quartier du Marais, qui abrite paradoxalement ce "musée Picasso". L'exposition célèbre le centenaire des Demoiselles d'Avignon (1907) et veut nous initier à cette nouveauté du début du XX<sup>e</sup> siècle : la représentation simultanée des diverses faces d'un sujet, traitées de surcroît de façon géométrique (cubes ou cylindres...). La redécouverte de cette interprétation est fascinante.

Exposition "Soutine" à la Pinacothèque de Paris, jeudi 22 novembre (Mme Ageon)

Vue après la précédente, la peinture de Soutine montrera la persistance du dessin et la recherche de l'intensité expressive, comme de la puissance de la couleur, dans l'art de l'entre deux guerres. Presque seul en France (avec Rouault) à pouvoir être qualifié d'expressionniste.

Exposition "Les Phéniciens et la Méditerranée", vendredi 23 novembre (Mme Colin-Bertin)

Cette exposition a remporté un franc succès. Nous avons dû constituer deux groupes compte tenu des nombreuses inscriptions pour cette visite. C'est en réalité un regard sur la civilisation et l'art phéniciens d'abord considérés dans leur berceau géographique, autour des cités-Etats comme Byblos, Sidon, Tyr qu'il nous est offert de contempler. Des séquences se succèdent ensuite, chacune illustrée avec des pièces exceptionnelles et consacrées à l'écriture, à la religion et au commerce telles que : monnaies, sceaux, tablettes en argile, ex-voto en terre cuite, travaux du verre, de la faïence, de l'ivoire et des métaux précieux.

DISTINCTIONS*Dans l'Ordre de la Légion d'Honneur*

Sont promus officier :

G. BONNEVIE (31), F. COTÉ (37), D. HERVOUET (31), JL. LABOUREYRAS (30), JR. LE GOFF (33), L. LE PIVAIN (34), X. LEBACQ (31), N. MAFFERT (30), JR. REBMEISTER (32), O. ROCHEREAU (22).

Sont nommés chevalier :

JP. BOUYER (40), Y. CHOCHOIS (38), S. FREMONT (42), J. GODIN (41), C. HUYHN (41), M. LECLERE (41), D. LUZEAUX (42), F. MESTRE (43), E. PARIS (39), M. RITZ (24), P. ROUDIER (42), P. SERIS (40).

*Dans l'Ordre National du Mérite*

Sont promus officier :

H. CORNET (34), M. LORENZI (35), PA. ROTH (37), D. WISSHAUPT (39).

PROMOTIONS

Sont promus :

IGA hors classe : J. HAMIOT (28)

IGA 1 : B. ROYAL (37)

IGA 2 : L. BORG (38), JC. BOUSSIRON (36), M. LEGRAND-LARROCHE (41), S. MIALLET (42), P. NIEC (40), E. PARIS (39), J. ROUJANSKY (40)

Général de brigade : P. LEFEBVRE (41), H. LAPORTE-MANY (40)

Contre-amiral : JF. BAUD (38)

Pascale ULTRE-GUERARD (42) a été nommée au Conseil d'administration de l'Institut de physique du Globe de Paris.

Voyage dans les Pays Baltes du 11 au 21 mai 2007

### **UN PEU D'HISTOIRE**

Aux confins orientaux de la mer Baltique, les Pays Baltes ont été mêlés à l'histoire tumultueuse de l'Europe du Nord depuis plus de 1000 ans. Ils ont une identité fondée sur de profondes racines culturelles dont ils sont fiers. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie correspondent à des anciennes provinces : Courlande, Livonie, Estlandie...

C'est au 10<sup>ème</sup> siècle que débute la christianisation. Il y eut en 1202 un Ordre Nouveau dont le nom est assez évocateur : les Chevaliers des Porte Glaive ou Frères de la Milice du Christ, créé par Albert de Buxhövdn, évêque de Livonie et fondateur de la ville de Riga (aujourd'hui capitale de la Lettonie) et qui avait pour objet la défense des chrétiens contre les païens des régions voisines. Cet ordre, après quelques déboires fut rattaché à l'ordre Teutonique et devint l'ordre Livonien. L'ordre teutonique fut fondé en Terre Sainte à Saint-Jean-d'Acre en 1190 lors de la troisième croisade, après la prise de Jérusalem par Saladin. Il est dénommé ainsi car composé pour l'essentiel de chevaliers allemands ou teutons. À l'origine simple communauté charitable venant en aide aux pèlerins chrétiens, il est réorganisé en ordre militaire vers 1192 et obtient la reconnaissance officielle du pape Innocent III en 1198.

À la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, Riga puis Tallin (donc la Lettonie et l'Estonie) rejoignent la Hanse. La Hanse ou ligue hanséatique est une association professionnelle de marchands des villes marchandes de l'axe mer du Nord/mer Baltique. Elle joua un important rôle commercial, puis politique et même militaire du XII<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle, avant de disparaître pendant la guerre de Trente Ans. Sa capitale était Lübeck (port allemand sur la Baltique).

Presque parallèlement, au XIV<sup>ème</sup> siècle la Lituanie s'unit à la Pologne par le mariage du Grand Duc de Lituanie : Ladislas avec la reine de Pologne Edwige. Au XV<sup>ème</sup> siècle la réforme luthérienne s'impose en Estonie et Lettonie tandis que les Jésuites fondent l'Université de Vilnius. Au XVII<sup>ème</sup> siècle la guerre entre la Suède et la Pologne conduit à la division de la Lettonie : le nord passant sous le contrôle à la Suède et le sud (le Duché de la Courlande) étant pris par la Pologne. Au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la convoitise de la « méditerranée du nord » pousse Pierre le Grand à faire la guerre à Charles XII de Suède et la Russie occupe l'Estonie et la Lettonie. Pierre le Grand épouse une paysanne livonienne (nord de la Lituanie) : Marta Skavrowska qui, couronnée impératrice en 1724, deviendra Catherine II.

En 1812, Napoléon marchant sur Moscou traverse la Lituanie et fait naître des espoirs de libération. La fin du XIX voit le réveil national s'affirmer. La guerre de 14-18 amène l'occupation de la Lettonie et de la Lituanie par l'Allemagne.

En 1920 Les trois pays Baltes sont proclamés indépendants. Les Alliés, dont la France, soucieux du départ des forces allemandes et du danger du nouvel impérialisme de la Russie communiste et de la Pologne, interviennent directement pour soutenir ces pays dévastés dont l'enthousiasme et la fierté imposaient le respect après des siècles de servitudes. Mais la Pologne s'empare quand même de Vilnius (capitale de la Lituanie) Hélas, en 1939 tout est remis en question par le pacte germano-soviétique : l'armée rouge s'installe et procède à une terrible épuration : des milliers de personnes sont exécutées ou déportées. Ensuite des batailles acharnées entre Russes et Allemands détruisent tout.

En 1944, c'est un nouvel asservissement puisque les Pays Baltes deviennent des républiques socialistes satellites de l'URSS : nouvelles repréailles et déportations en Sibérie. Des réactions populaires émergent sous forme de « chaînes chantantes » de Tallin à Vilnius. En 1991, c'est chute du communisme : Boris Eltsine en visite accorde l'indépendance aux Pays Baltes. En 1993, il y a la visite de Jean-Paul II. Enfin en 2004, c'est l'entrée dans l'UE et l'adhésion à l'OTAN et bientôt, l'adoption de l'euro.

### **UN PEU D'ECONOMIE**

La croissance de la région pour les cinq dernières années a été en moyenne de 8% par an ce qui est très supérieur à l'Europe des 15 qui n'a que peu progressé. En dépit de cette forte croissance, le niveau de vie est resté très bas avec un revenu moyen par habitant qui est estimé à la moitié de celui de l'Union Européenne (sur la base de la PPA). Ce qui ménage un potentiel de croissance encore très important, pour autant que des chocs extérieurs majeurs ne viennent pas contrarier ce scénario. Leur petite taille et leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur les rend très vulnérables. L'illustration la plus flagrante en est aujourd'hui le choc énergétique, problème renforcé par l'isolement territorial face à la Russie.

Pour réduire la dépendance, un des moyens trouvés a été d'intégrer les monnaies dans le Système Monétaire Européen (donc hors euro), depuis 2004/2005. Tous les critères de Maastricht sont respectés ou sur le point de l'être (dette publique, déficit budgétaire, stabilité du taux de change, convergence des taux d'intérêt) sauf un et de loin, le taux d'inflation qui est excessif (sauf peut être pour la Lituanie dans le passé). Les trois pays baltes

sont donc dans l'impossibilité de rejoindre la zone euro sur le plan technique. Au plan politique, il loisible de penser que les instances européennes ne permettront pas une adhésion à des dates différentes des états baltes, alors qu'elles pourraient l'admettre pour les autres PECO.

### LES VISITES PROFESSIONNELLES

Elles nous ont permis de mesurer le chemin à parcourir par ces trois pays ex-soviétiques qui s'éveillent au monde occidental

#### • Ministère de la Défense de Lituanie

Nous avons eu un long exposé sur la réforme de la Défense lithuanienne (abandons, équipement et adaptation) suivi d'une discussion



Pourquoi réformer ? L'environnement de sécurité a changé, et les stratégies à long terme, si elles sont relativement stables, ne sont pas immuables, et dépendent de l'évaluation de la menace.

Lorsque la Lituanie est devenue membre de l'OTAN, sa politique de défense est passée d'une défense des frontières à une posture de défense collective, ce qui a influencé le réexamen des capacités et des besoins des forces. Un des problèmes actuels est de faire accepter socialement une nouvelle culture militaro stratégique.

Le rôle des forces armées dans la sécurité du pays a évolué, la défense est un instrument diplomatique et de politique étrangère. L'image du soldat a évolué, ce n'est plus un héros, et il est nécessaire de maintenir le lien entre une armée professionnalisée et la société.. Le problème central est de maintenir la confiance du public dans ses forces armées. Leur rôle dans la protection de la souveraineté et de l'intégrité du pays est hautement improbable mais figure en tête des missions assignées aux forces pour 2014 (en tant que membre de l'OTAN, assurer une défense crédible et, en conjonction avec les alliés, assurer la défense du pays). Les autres objectifs assignés aux forces dans le plan 2014 (maintien de la stabilité régionale et globale, préservation d'une patrie sûre, sécurisée et prospère) sont précisés de manière classique :

- fournir des unités militaires pour les opérations de l'article 5 de l'OTAN ;
- fournir des unités militaires dans le cadre d'opérations de crise ou de maintien de la paix conduites sous l'égide de l'OTAN, de l'UE ou des Nations Unies ;
- participer aux différents régimes de contrôle des armements ;
- lutter contre le risque de terrorisme et la prolifération d'armes de destruction massive ;
- neutraliser les actions des services de renseignement étrangers ;
- soutenir les autorités locales en cas de catastrophe.

L'essentiel pour les forces armées est de bien s'intégrer avec ses puissants alliés.

En conclusion, une vision à long terme, une pensée innovante et un équipement moderne sont les clés d'un processus de transformation réussi. Il passe par l'abandon des anciennes formes de pensée, les vieilles



procédures, les vieux armements, au profit de l'adoption de nouveaux engagements, concepts et capacités, et l'adaptation aux processus de décision et de planification

#### • La Maison de l'indépendance

Elle est située à Jurmala, station balnéaire sur la Baltique, proche de Riga. Grâce aux relations amicales entretenues par Dominique Dubarry avec le propriétaire, nous avons été aimablement reçus par Monsieur Peter Aicher.

Construite en 1938 par un architecte allemand, Monsieur Lange, elle rappelle la villa Noailles à Hyères, construite par Mallet-Stevens. Très claire, donnant d'un côté sur la plage de la Baltique et de l'autre sur un beau jardin, elle combinait une conception traditionnelle et les raffinements du confort moderne des hôtels particuliers

Son histoire résume les vicissitudes traversées par le pays. Après l'invasion allemande, un général s'y installa et la fit camoufler (comme les immeubles de l'avenue du Maréchal Maunoury à Paris) pour éviter les bombardements : la peinture est encore visible. Après le retour des Soviétiques, elle servit de maison d'hôtes pour des visiteurs illustres. Richard Nixon et Georges Marchais (à plusieurs reprises), notamment, habitèrent les grandes chambres du premier étage.

Mais cette maison est surtout célèbre par l'évènement historique et peu connu qui s'y produisit. Après le putsch manqué du 19 août 1991 à Moscou, Boris Eltsine, désireux de se reposer, y fut invité par le Président letton, qui était un de ses amis personnels. Celui-ci, Anatolijs Gorbunovs, convia aussi ses homologues estonien et lituanien, Arnold Rüütel et Vytautas Landsbergis. Après une soirée amicale, longue et arrosée, Eltsine monta (difficilement...) à sa chambre. Il ne reparut que le lendemain à quinze heures... et annonça son accord sur l'indépendance des trois pays !

#### • L'usine de contreplaqués Latvijas Finieris

Cette usine produit essentiellement des **contreplaqués** principalement à base de **bois de bouleau** pour les besoins intérieurs mais aussi et beaucoup pour l'exportation, USA notamment.

Le cycle de fabrication commence à l'exploitation forestière puis transport du bois, écorçage, déroulage, séchage, traitement des défauts des feuilles, collage-pressage, enfin expédition.

Les principales données historiques et économiques nous ont été indiquées au cours de l'exposé et une visite des ateliers de production a suivi.

#### CONCLUSION

Un voyage très enrichissant aux plans historique et culturel dans trois petits pays au passé mouvementé qui émergent du monde communiste pour devenir des partenaires européens dans le cadre de l'UE et de l'OTAN.

S'agissant du volet professionnel, un peu de frustration pour les chéaristes habitués aux visites de grands pays comme le Brésil ou la Pologne mais tout de même des contacts intéressants nous ayant dévoilés le devenir et la potentialité des ces trois pays dans le monde occidental du XXIe siècle.

### Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2007 Jeudi 22 novembre 2007

---

L'assemblée générale ordinaire de notre association était prévue pour le 15 novembre, jour du beaujolais nouveau, comme le veut une tradition plus que décennale. Cependant, pour une fois, les "mouvements sociaux" qui ont commencé le 14, nous ont obligés à reporter l'assemblée à la semaine suivante. Les transports étaient encore difficiles, le beaujolais avait mûri, mais la quarantaine d'auditeurs présents a été récompensée par un buffet pantagruélique, prévu pour un nombre de participants plus important et l'ambiance fut excellente.

Le président B. BESSON a donc ouvert la séance par la lecture du rapport moral. C'était le compte-rendu de son premier exercice. Il a, en premier lieu, rendu hommage au travail effectué dans l'année écoulée, par la délégation générale : Philippe DUBOST, d'abord, qui a assuré la fonction de délégué général pendant presque deux ans, secondant remarquablement les présidents GILLYBOEUF puis BESSON. Ensuite, M. GRAZIANI toujours présente, souriante et courtoise, et dont le dévouement à l'association est digne d'éloges. Enfin Henri LACAILLE qui a repris le flambeau de la délégation générale avec sa discrétion et sa courtoisie bien connues. Tous trois ont permis une année riche de manifestations culturelles et techniques, de voyages et de petits-déjeuners.

Pour ces derniers signalons que cette activité est difficile à maintenir, alors que c'est, sans doute, la plus commode pour des participants en activité professionnelle : les intervenants extérieurs sont difficiles à mobiliser et nous n'avons pu avoir début 2007 que des camarades de l'armement.

En revanche, les manifestations culturelles fonctionnent remarquablement, avec trois conférencières attirées. Une dizaine d'expositions ont pu être organisées. On a pu remarquer depuis quelques mois, que les expositions de l'exercice en cours ont peut-être un peu saturé les auditeurs, même retraités. Un rythme plus modéré va être pris. Enfin, rappelons que le programme de ces visites apparaît à l'avance sur le site Internet (<http://aachear.free.fr>) au moyen duquel on peut s'inscrire pour participer (les auditeurs ne disposant pas d'une adresse électronique reçoivent les programmes par courrier comme auparavant).

En ce qui concerne les visites techniques, on peut signaler qu'elles remportent, en général, un beau succès, même si elles bloquent une journée complète (voire davantage). Ainsi EURONAVAL (fin 2006), le Salon aéronautique au Bourget (fin juin 2007) à l'occasion duquel les auditeurs ont été guidés par le GIFAS et nourris par la DDI. Une visite de l'Île Longue en mars nous a permis de voir, avant son dernier départ, l'Inflexible, dernier de la série des Redoutable, aujourd'hui retiré du service actif.

Le voyage dans les Pays Baltes, co-organisé par D. DUBARRY et R. SERRADEIL a été remarquable : Tallinn, Riga, Kaunas, Vilnius. Tourisme entre les manoirs des fameux barons baltes et les châteaux forts des chevaliers teutoniques, et aussi mémoire des soldats de la grande Armée, "C'est que la route est longue, du Caire jusqu'à Vilna !" (Victor Hugo) mais aussi, tristes souvenirs soviétiques et des héros de l'Indépendance.

Une réunion amicale de retour de voyage et de présentation de photos a eu lieu à l'amphi Lacoste le 13 septembre, suivie d'un cocktail-buffet très amical. A l'issue de l'AGO un film de 15 minutes a été présenté pour nous montrer les moments forts de ce voyage.

Enfin, les dîners d'accueil des sessions nationales entrantes, se suivent et se ressemblent : animation des anciens, rires de bonne volonté des entrants, des cadres et de ceux de l'association. En somme une bonne "soirée de cohésion" entre jeunes et moins, nécessaire au bon fonctionnement de l'AA CHEAR.

C'est ensuite l'ICA Nathalie GUILLOU (SN 38), adjointe au directeur du CHEAR (excusé) qui a présenté l'état du CHEAR. Pour le présent, retenons que la 44<sup>e</sup> session a bien démarré, la participation est bonne. Le voyage au Royaume-Uni (octobre 2007) s'est très bien passé. Tout cela est de bon augure. Pour l'avenir N. GUILLOU nous expose des améliorations de fonctionnement et une organisation remaniée qui ont été étudiées en interne par cinq groupes de travail et que le DGA a acceptées. Il s'agit d'évolution, pas de bouleversement, effectuée dans un contexte pré-BAUER, pourrait-on dire. Personne, en effet, ne sait ce qui sortira des travaux de cette commission. La nouvelle organisation, sera mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les nouvelles pratiques seront testées jusqu'à l'été pour être entièrement mises en œuvre pour la session 2008/2009.

L'orientation générale doit conduire à positionner le CHEAR comme pilier "armement et économie de défense" de la future "université de défense et de sécurité", en gardant à l'esprit le rôle permanent de

formation à l'exercice des responsabilités pour les cadres de la communauté d'armement et de concours au développement à la pensée stratégique française et à son rayonnement international. Pour ce faire, les efforts doivent porter sur :

- le recentrage du CHEAr autour du 3<sup>e</sup> cycle de formation,
- en l'ouvrant à l'international (Europe en priorité),
- développer la réflexion stratégique en se rapprochant à terme du CEREM,
- également ouvrir l'EMS armement en le rapprochant du CID,
- professionnaliser les formations et la pédagogie, pour permettre une meilleure gestion des carrières et des potentiels;

Les actions pratiques à mener nous ont été détaillées par N. GUILLOU. On peut retenir en particulier l'ouverture de la formation EMS armement à tous les cadres de la DGA (IA et IETA mais aussi OCTAA, ingénieurs civils...) et éventuellement à des cadres de l'ensemble du ministère de la Défense ; ceci dans un cursus en 3 étapes : cadres confirmés, formation dérivée de l'actuel CSAR et partagée avec le CID ; puis définition d'un diplôme de niveau mastère délivré par un organisme extérieur.

L'organisation nouvelle du CHEAr s'articule autour de 4 départements :

- formations internationales (SERA, STAMP, EDAMIC),
- formations instituées supérieures (session nationale, EMS2, DP/OP),
- enseignement et recherche (dont réflexion stratégique...),
- gestion, qualité.

Les objectifs suivis par la mission BAUER, c'est à dire le rapprochement entre les 4 instituts, IHEDN, INHES, IERSE, CHEAr et la cohérence des travaux financés par l'Etat, ne sont pas incompatibles avec ce nouveau CHEAr.

A la suite de l'exposé de N. GUILLOU, un certain nombre d'auditeurs ont fait des observations sur la nature ou le fonctionnement du CHEAr.

B. BESSON rappelle que l'association est disposée à aider le CHEAr dans ses réflexions tant académiques que de construction de réseau.

En tout cas, les observations ainsi faites montrent bien que les auditeurs réfléchissent et sont attachés au CHEAr, qu'ils cherchent à améliorer et mettre en valeur, et dont ils souhaitent la pérennisation.

Le président reprend le micro pour parler de la commission BAUER, par laquelle il a été entendu, en même temps que les présidents des associations d'auditeurs de l'IH, INHES, IERSE. Il rappelle que les directeurs des mêmes instituts, comme celui du CHEAr, sont membres consultatifs de la susdite commission. Chacun des présidents s'est efforcé de présenter les particularités de son institut de référence, en soulignant que les associations élargissent le rayonnement de leur institut. De plus, elles ont une grande liberté de parole. Il ressort de cette comparaison que les associations ne souhaitent pas une fusion des instituts tout en reconnaissant que ceux-ci ont des synergies qui leur permettraient de travailler de concert. Mais les recrutements, la formation dispensée et les objectifs visés sont suffisamment différents pour qu'une fusion ne soit pas jugée convenable ; non plus que celle des associations qui sont, par nature, très indépendantes.

D. LUZEAUX (42) a présenté les travaux sur l'évolution de la Lettre des auditeurs. Celle-ci est, aujourd'hui, le vecteur privilégié de communication de l'AA CHEAr. La Lettre de juin 2007, portée au format de 16 pages au lieu de 4 ou de 8, incluant 4 articles de comité du CHEAr, n'a donné lieu à aucune réaction dans un sens ni dans l'autre, malgré sa nouveauté. Donc... on continue ; et celle de janvier 2008 comprendra 24 pages et davantage d'articles de comités, d'auditeurs.

L'ambition serait de prendre la place laissée libre par la disparition de la Revue de l'Armement, en passant, si cela se révélait possible, à une revue plus volumineuse que notre Lettre, contenant des articles d'information et de fond sur l'armement. Le défi est important, posant des questions de lectorat, de rédacteurs, d'édition, menant vite à des interrogations financières. Des comités doivent être créés : parrainage, rédaction, scientifique...

La préparation des Entretiens "Armement et Sécurité" du 10 mars 2008 va son train, sous la conduite de G. DUGARD. Les intervenants aux tables rondes sont à peu près connus ; les demandes de mécénat partent, car elles doivent être budgétées chez nos correspondants industriels habituels. Des camarades relais sont chargés de "chauffer" leurs patrons en notre faveur. Le programme prévisionnel est placé sur le site Internet accessible par le pavé d'annonce et un lien EAS 2008. Quatre tables rondes seront réunies chacune autour d'un de nos GRAA qui présentera ses réflexions. Celles-ci seront complétées et élargies par les intervenants, tous personnalités connues et respectées, selon l'animation d'un journaliste ou d'un membre du GRAA chéariste. Rappelons les thèmes de ces tables rondes :

- Conflits armés entre Etats;
- Avenir de la fonction armement,
- Avenir de la dissuasion française,
- Ruptures technologiques.

Rappelons enfin que le site Internet fonctionne, qu'il est le moyen privilégié d'inscription à nos activités ; et que, dans la même veine et dans un souci d'économies, le courrier électronique (courriel) est aujourd'hui employé en priorité par le secrétariat.

Il est ensuite question de partenariat entre les associations et tout d'abord entre l'UA IHEDN et l'AA CHEAr. Outre des façons de réfléchir et de travailler ensemble entre les directions, on doit en retenir les points essentiels suivants :

- échanges de places dans les activités parisiennes ou générales, ce qui implique une information réciproque par courriel,
- abonnements aux publications, aujourd'hui Revue Défense de l'IH au tarif adhérent (15 €/an pour 5 numéros),
- inscription possible des chéaristes dans les associations régionales de l'IH, ce qui peut être très intéressant, certaines de ces associations étant très actives et très implantées dans le tissu local.

Une réunion commune des bureaux (10 janvier 2008) mettra au point les modalités pratiques de fonctionnement de ce partenariat. Un rythme de réunions d'information sera décidé. Mise au vote, la proposition de partenariat est acceptée sans opposition.

On passe ensuite à la partie administrative de l'AGO.

Les élections au comité directeur, soit en vote avant séance, soit en vote par correspondance ont été dépouillées, pendant la première partie de l'AG. Les résultats en sont alors annoncés par le délégué général. Les candidats nouveaux et au renouvellement sont tous élus ou réélus, avec des scores quasiment soviétiques. Les mouvements sont donc les suivants :

- sortants : J. BERKANI (40), JP. GILLYBOEUF (22), P. NICOLAS (22), P. RATARD (37),
- entrants : F. FLORI (24), Ch. MACKENZIE (42), P. PACQUELET et D. TRIOLAIRE , délégués de la SN 43.

JP. GILLYBOEUF reste associé au CoDir comme ancien président et P. RATARD y a été coopté comme Sage (CoDir du 26 juin 2007).

Le rapport financier est présenté par le trésorier adjoint, Olivier GOURLEZ de la MOTTE (42), le trésorier O. BROCHET (41) s'étant démis de ses fonctions pour raisons professionnelles. L'assemblée félicitera O. GOURLEZ de la MOTTE pour son excellente présentation des comptes et du budget qu'il a réalisée dans l'urgence pour l'AGO.

Les comptes 2006/2007 font ressortir un déficit de près de 10 000 € qui avait été annoncé à la précédente AGO. Il est dû essentiellement à la reprise par l'association de l'édition de l'annuaire 2006 avec, au démarrage une insuffisance d'annonceurs. Celle-ci devrait se résoudre en 2007/2008, annulant ainsi ce déficit. Rappelons que l'exercice précédent était excédentaire grâce aux EAS 2006, l'ensemble des deux exercices est donc équilibré.

Les charges des voyages et différentes manifestations sont, par nature, équilibrées grâce à l'excellente gestion par le secrétariat, à l'exception près du dîner d'accueil de la nouvelle promotion, déficitaire par construction.

Après l'exposé des comptes, le vote du rapport financier est proposé à l'assemblée qui l'agrée, donnant de plus le quitus au trésorier.

En l'absence de P. RAYNAUD, le rapport des commissaires aux comptes est présenté par A. SPITE qui valide les comptes qu'il a contrôlés. Son rapport est approuvé, ce qui pratiquement vaut approbation de son élection à la fonction, ce qu'on avait oublié de faire au préalable.

Le trésorier présente alors le budget pour 2007/2008. Il est établi sur les bases suivantes:

- maîtrise du fonctionnement courant, essentiellement des charges de personnel,
- équilibre des manifestations, en particulier les prochains Entretiens,
- hypothèse de 900 cotisations à 50 €. Ce chiffre sera sans doute dépassé au rythme actuel des règlements,
- édition de l'annuaire en configuration "régie" (sans participation de notre part).

En ce qui concerne les Entretiens, on les espère équilibrés, ou mieux bénéficiaires, grâce à une participation importante du CHEAr, et un mécénat qu'on espère fructueux. Le budget présenté (à 110 000 €) est dans la ligne de ceux exécutés depuis 2004, avec l'espoir de renouveler le résultat des EAS 2006.

Le budget ainsi présenté est approuvé.

Le président signale qu'il n'y aura pas de défiscalisation des cotisations pour notre type d'association. A la demande de plusieurs auditeurs, il est convenu d'adresser à chacun un simple reçu de cotisation.

La soirée continue en salle AUBRY avec un excellent buffet fourni par le Cercle mess. Le beaujolais ex-nouveau n'a pas fait mentir sa réputation.

NOUVELLES DU CHEAr ET D'AILLEURS44<sup>e</sup> SN CHEAr

La session en cours du CHEAr était en voyage d'étude au Royaume-Uni du 22 au 26 octobre, de Londres à  
Le grand voyage d'étude annuel est prévu en Inde à la fin du mois de mars 2008 : New Dehli, Bangalore,  
Mumbai (ex Bombay).

Partenariat Union IHEDN/AA CHEAr

Un protocole de partenariat a été signé entre les deux associations cousines le 10 janvier 2008. Destiné à  
harmoniser nos réflexions et nos activités, le protocole touche essentiellement :

- les manifestations culturelles, }
- les visites professionnelles possibles en commun, } harmonisation et/ou mutualisation des tarifs
- les voyages, }
- les petits-déjeuners réguliers ou occasionnels,
- des échanges de rédacteurs d'articles entre nos publications, sans parler pour l'instant d'abonnements  
réciproques,
- adhésion possible de nos membres provinciaux aux associations régionales de l'Union IHEDN.

Pour traiter ces questions, puis les gérer au jour le jour, un comité paritaire devra être institué.

## L'espace, enjeux économiques et stratégiques pour l'Europe

L'économie de défense, thème général de la 43<sup>ème</sup> session du CHEAR, n'échappe pas aux tendances globales de l'économie : mondialisation des marchés et des capitaux, restructurations industrielles, compétition effrénée dans le domaine des hautes technologies... C'est dans ce cadre qu'une analyse approfondie du secteur éminemment stratégique de l'espace de défense et de sécurité a été conduite.

L'analyse de l'environnement européen et mondial montre que les activités spatiales sont très dépendantes des donneurs d'ordres institutionnels qui représentent plus de 75 % du chiffre d'affaires au niveau mondial (~38,5 G€). Après avoir connu une époque glorieuse jusqu'au début des années 90, due à un volontarisme politique assumé, le domaine spatial a vécu une période de stagnation certaine pendant les années 90 (effondrement de l'Union Soviétique, disparition de la « bulle Internet »). La nouvelle phase de croissance qui se dessine depuis les années 2005 est caractérisée par une reprise des dépenses américaines (tirées par la défense) mais aussi l'émergence de nouvelles puissances spatiales (Chine, Inde), alors que la position et la volonté de l'Europe sont moins claires.

On peut distinguer 3 acteurs principaux : Les agences spatiales, les industriels et les clients. Les principaux pays européens ont chacun une agence nationale (Centre National d'Etudes Spatiales en France - CNES) chargée du soutien à l'industrie nationale et pouvant assumer des programmes d'ampleur limitée et des activités à caractère militaire. Au niveau Européen, l'Agence Spatiale Européenne (ASE) regroupe 17 états : en coordonnant leurs ressources financières, elle permet de réaliser des projets ambitieux, inenvisageables dans un cadre national ou bilatéral. L'industrie spatiale quant à elle ne peut se maintenir et se développer sans l'aide de la puissance publique, car elle se doit de rester en pointe au niveau technologique. En Europe, notre industrie est toutefois aussi très tournée vers l'exportation et doit donc procéder en continu à une réduction de ses coûts et à des restructurations. Enfin, il faut noter que la chaîne de valeur du secteur spatial est grandement fonction des « clients » (utilisateurs et consommateurs) : la commercialisation des services apportés par les satellites crée en effet plus de valeur que les activités industrielles nécessaires pour les développer et les lancer. Dans ce cadre, la défense représente un cas particulier à la fois national mais aussi européen.

De nombreux modèles de développement co-existent en Europe : type ESA (programmes obligatoire et optionnel), Eumetsat (agence supra-nationale opérationnelle), Galileo (partenariat Union Européenne/privé qui a bien du mal à se mettre en place) et d'ordre national ou bilatéral. En matière militaire, la coopération bi ou multilatérale classique n'a pas abouti. La fourniture de capacité sous l'égide d'une organisation internationale (Syracuse, Skynet) ou la fédération de systèmes nationaux développés indépendamment est plus probante (Hélios, SAR Lupe et COSMO SKYMED).

A la fois zone de liberté et point haut, l'espace apporte un avantage stratégique aux puissances qui l'utilisent pour renforcer leurs capacités à surveiller, observer, renseigner, alerter et communiquer. A ce titre, les USA sont aujourd'hui la puissance dominante dans l'espace par excellence. La politique spatiale de défense française est particulière en Europe : elle se définit comme le moteur, sinon financier du moins politique, de l'avènement d'une Europe spatiale de défense et de sécurité mais celle-ci, bien que technologiquement quasiment à hauteur de son principal concurrent américain, manque d'une politique cohérente, même si une déclaration sur la politique spatiale européenne a été approuvée dernièrement par le dernier Conseil de l'Espace.

Notre Groupe s'est donc attelé, après ce travail d'analyse préliminaire, à formuler les recommandations suivantes visant à consolider une Europe spatiale de défense et de sécurité.

- Définir une politique spatiale de sécurité et défense nationale volontaire favorisant l'émergence d'une politique spatiale européenne partagée entre certains Etats de l'UE.

- Consacrer des budgets institutionnels nationaux significatifs pour construire cette Europe spatiale de la défense
- Optimiser l'efficacité des structures européennes existantes (Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement, Agence Européenne de Défense, Agence Spatiale Européenne, agences spatiales nationales ...) pour mobiliser les ressources financières sur les segments spatiaux de défense, une maîtrise d'ouvrage unique de ceux-ci pouvant être confiée
- Pour construire cette Europe de défense, des projets communs sont essentiels : le développement d'un système commun de surveillance de l'espace, s'appuyant sur le démonstrateur français GRAVES, pourrait constituer un premier enjeu pour focaliser les énergies en comblant un manque capacitaire majeur de l'union européenne
- Mener de grands projets et une communication adéquate vers le grand public pour redonner du souffle à cette grande aventure qu'est l'espace et faire adhérer la population Européenne aux questions de sécurité et de défense.

*Le Ministère de la Défense, la Délégation Générale à l'Armement et le Centre des Hautes Etudes de l'Armement n'entendent donner aucune approbation ou improbation aux opinions ici exprimées et qui doivent donc être considérées comme propres à leurs auteurs.*

*\* Henry Bazin ; Franck Calvet ; Marc Estèvè ; Peter Nicholas Lengyel ; Michel Masfayon ; Laurent Molard ; Denis Moura ; Denis Trioulaire ; Frédéric Vignal.*

(résumé du rapport du Comité 3\* de la 43<sup>ème</sup> session du Centre des Hautes Etudes de l'Armement)



**Engagement de la France dans les conflits actuels,  
cohérence et réalité des prix pour les équipements.**

La défense de ses intérêts conduit la France à engager ses armées dans des conflits extérieurs. Ces engagements comportent toujours une phase de stabilisation longue pendant laquelle le rôle du soldat est de maintenir la violence au plus bas niveau possible. Cette phase est déterminante pour gagner la paix et atteindre l'objectif stratégique fixé pour l'intervention.

L'intervention doit être légitime, conduite de façon irréprochable et enfin être efficace au regard de l'investissement humain et budgétaire consenti. Pour atteindre cet objectif, quelles sont les évolutions utiles de nos systèmes de forces ou de nos systèmes d'armes ?

Les principales caractéristiques des conflits contraignent les engagements, les modes d'action et les équipements de nos forces. Ce principe vieux comme la guerre est particulièrement actuel même si les raisons et les formes des affrontements n'ont pas radicalement changé. Quelques différences majeures existent entre les engagements actuels et la guerre pour laquelle nos systèmes d'armes ont été conçus.

**Les conflits sont asymétriques dans tous les domaines.**

Les adversaires ne veulent ni ne peuvent affronter nos forces dans les conditions classiques de forces militaires structurées et puissantes, à l'inverse ils choisiront de transformer le déséquilibre en vulnérabilité pour la force d'intervention. Cette logique leur offre d'autant plus de liberté d'action que leurs références culturelles et morales sont éloignées du standard occidental.

**Les acteurs indirects sont nombreux.**

La population locale est l'enjeu central de ces conflits, il s'agit pour chaque partie d'obtenir son ralliement volontaire ou contraint. C'est elle qui peut être le soutien, l'appui ou le bouclier des belligérants.

Les opinions publiques, placées dans un rôle interactif « décideur » de la légitimité du conflit pendant toute sa durée.

Les ONG participent à la construction de l'opinion d'autant plus qu'elles sont internationales.

**Les médias jouent un rôle déterminant.**

Influençant l'opinion, présentant leur vérité, les médias représentent des leviers puissants tant pour contraindre l'opinion internationale que pour mobiliser les populations locales. Décidant de l'origine du conflit donc de l'agresseur et montrant leur vérité par des images toujours sélectionnées et parfois fabriquées plus ou moins consciemment, ils possèdent la capacité de restreindre la liberté d'action de nos forces.

**Durée et intensité**

Le déroulement des longues phases de stabilisation n'est pas linéaire, la violence peut momentanément et localement se manifester par un conflit armé et l'initiative de son déclenchement reste aux belligérants locaux, puisque nos forces doivent de façon cohérente maintenir l'usage de la force au niveau minimum.

**Veut-on agir efficacement et à quel coût ?**

Le rôle de l'armement est de permettre de prendre l'ascendant sur l'adversaire, les nouvelles armes doivent donc intégrer les caractéristiques de l'adversaire et celles de l'environnement de ces nouveaux engagements.

**Disposer d'une gamme complète de moyens adaptables**

La simultanéité de situations d'affrontements violents, de rétablissement de l'ordre et d'actions humanitaires imposent de disposer à la fois de capacités classiques pour conduire une guerre plus précise que celle des affrontements symétriques mais également de moyens pour maîtriser le milieu humain que représente la population sans avoir à recourir à des moyens létaux. Il faut donc accepter d'acquérir des équipements complémentaires dont le taux d'emploi ne peut être garanti mais sera seulement constaté. Les dividendes de la paix ne peuvent être le renoncement à des capacités.

L'adaptation de l'armement est parfois une nécessité pour conduire une intervention « zéro défaut ». La liberté pour tous d'accès à la technologie comme aux marchés d'armement peut rendre caduque certains équipements fort bien conçus pour un besoin passé, la réactivité et la péremption doivent être budgétairement acceptées et comptées au titre des opérations.

**Le renseignement pour l'action préventive**

L'initiative du déclenchement de la violence laissée aux belligérants force à réagir vite et donc impose de disposer de moyens de renseignements étendus et adaptés à cette imbrication des combattants et des civils. L'adversaire moins « étatique » utilise des moyens et des procédés qui le rapprochent de celui auquel la police est confrontée, pour être efficace il faut adapter les structures et les moyens du renseignement en s'inspirant de ce que fait cette dernière. Certes l'écoute ou l'intrusion dans les communications est considérée comme un acte de guerre, mais ne vaut-il pas mieux prévenir d'actions meurtrières qualifiées seulement de « réchauffement de la crise » par ce procédé de guerre électronique plutôt que de respecter cette catégorie de vocabulaire et de compter les morts ?

Le domaine du renseignement, longtemps normé par la guerre froide doit faire l'objet d'une priorité, tant pour l'étude des moyens qui lui sont nécessaires dans ce nouveau contexte que dans ses structures et dans son fonctionnement qui doit donner plus vite à chacun les éléments utiles à l'autonomie que l'on en attend.

**L'arme médiatique pour le sergent stratégique**

L'image devenue une arme ne doit pas rester à la seule disposition des belligérants, nos forces cherchant seulement à se protéger contre ses effets. Comme les autres moyens d'action et à tous les niveaux disposant d'autonomie tactique, les médias doivent être utilisés de façon cohérente avec l'objectif stratégique. Il faut pour cela que les forces armées se dotent des structures intégrées et des moyens actifs permettant de conserver une certaine initiative médiatique. Si il est une donnée qui force l'adaptation radicale et non un simple ajustement, c'est bien l'importance qu'il faut redonner à la communication opérationnelle vers l'ensemble des acteurs que sont la force, les belligérants, les populations et les « opinions ». Cette extension du domaine médiatique à prendre en compte est d'autant plus nécessaire que les décisions politiques sont mises en œuvre par des niveaux d'exécution peu élevés et isolés dont on exige tout alors que certains moyens leur font défaut.

Il semble donc urgent de poursuivre la réflexion en considérant la communication comme une véritable fonction opérationnelle qui ne se limite pas à l'édition de quelques hebdomadaires sur papier glacé ni ne reste cantonnée au niveau des états-majors, fussent-ils opérationnels.

La guerre psychologique et médiatique existe et il n'est pas cohérent de vouloir atteindre un objectif global et de laisser ce moyen d'action à nos seuls adversaires. Certes son emploi est sensible mais ce risque qui pèse sur l'ensemble de la chaîne hiérarchique mérite d'autant plus d'être pris en compte pour y investir les ressources humaines et matérielles nécessaires.

**<sup>1</sup> Composition du comité n°9 : Henry BAZIN (président), Laurent BENISTY, Didier BESNARD, Martin BRAATZ, Philippe CAPERAN (secrétaire), Philippe COTIER, Pierre DALLOT, Philippe MAIGUY (rapporteur), Pascal POINT.**

d'après le rapport du comité<sup>1</sup> n°9 de la 43<sup>ème</sup> session nationale  
du Centre des Hautes Etudes de l'Armement, mai 2007



*"Nous aurons le destin que nous aurons mérité"  
Comment je vois le monde (1934), Albert Einstein*

## **Nos systèmes de dissuasion sont-ils bien adaptés aux évolutions géopolitiques mondiales ?**

Mercredi 16 mai 2007, 11h00 : alors que le personnel de l'Elysée est déjà rassemblé le long du tapis rouge qui s'étend en travers de la cour, face à la garde républicaine, M. Jacques Chirac, président de la République sortant, et M. Nicolas Sarkozy, président élu, s'enferment en tête-à-tête pendant une demi-heure pour se transmettre les codes nucléaires. C'est avec gravité que *CNN International* relate ainsi le début de la cérémonie de prise de fonction du nouveau président de la République. Preuve, s'il en fallait, que la dissuasion occupe toujours une place prépondérante et tout à fait particulière sur la scène internationale. Dans un monde en forte évolution géopolitique et économique, la place des systèmes de dissuasion, et de la dissuasion nucléaire en particulier, au sein du dispositif de défense, mérite cependant d'être réexaminée au même titre que celle des autres systèmes de force. Les contraintes budgétaires de la défense, et économiques, sont prises en compte dans l'analyse, mais ne constituent pas le seul facteur déterminant.

### **La notion de dissuasion face à l'évolution du contexte**

Le principe même de dissuasion réside de façon originelle dans l'observation réciproque des acteurs, la stratégie d'influence, et le difficile équilibre entre une volonté de « non-emploi » et la détermination de faire usage de la force si nécessaire. La dissuasion n'est effective que lorsque la perception du prix à payer dépasse de façon excessive les bénéfices escomptés de l'agression. Tous ces termes montrent combien il peut être subjectif d'en définir les seuils de manière absolue. Comment apprécier chez l'adversaire, le caractère « excessif » de représailles éventuelles, et sur quelles bases ?

Il est donc fondamental de bien préciser la notion de dissuasion avant d'analyser le contexte géopolitique. Le concept français de dissuasion se définit par la volonté et la capacité de faire redouter à un adversaire, à un Etat, quel qu'il soit et quels que soient ses moyens, des dommages inacceptables, hors de proportion avec l'enjeu du conflit, s'il s'en prenait à nos intérêts vitaux. Il n'exclut pas la capacité à signifier clairement à un adversaire éventuel par une frappe nucléaire limitée, à la fois que nos intérêts vitaux sont en jeu et notre détermination à les sauvegarder.

La crédibilité de la dissuasion repose sur trois axes :

- la dimension politique (la détermination et la légitimité du président de la République),
- la dimension opérationnelle (la cohérence d'ensemble, l'indépendance, la démonstration des capacités),
- la technologie (la maîtrise des systèmes, les moyens d'essais, l'amélioration des performances et de la robustesse),

et sur la prise de conscience, par un adversaire potentiel, de cette volonté et de ces capacités.

La dissuasion ne peut donc être efficace que si l'agresseur prend en compte et redoute les éventuelles conséquences de ses actes dans sa décision d'agression. Elle n'atteint son but que si l'ennemi est disposé à entrer dans la même logique. Il apparaît en effet clairement que la

dissuasion n'agit que sur celui qui adopte notre rationalité, puisqu'il accepte la notion de « prix à payer ».

Sur le plan de l'éthique, entre pacifisme naïf et menace permanente de l'usage des armes nucléaires, force est de constater que la dissuasion n'est justifiable que si elle est accompagnée d'une responsabilité particulière des Etats détenteurs vis-à-vis du maintien de la paix dans le monde et si ces Etats se placent dans une perspective de désarmement nucléaire, nécessairement concerté.

Cette concertation doit tenir compte de la fin du relatif équilibre est-ouest qui résultait de la guerre froide. Celui-ci a laissé la place à un monde multipolaire, beaucoup plus incertain, aux menaces multiformes. Si l'on observe une diminution quantitative des armements nucléaires dans le monde, il faut en effet noter une progression qualitative et une progression sensible du nombre de puissances nucléaires. En Europe, et malgré les déclarations du président de la République en janvier 2006 qui visaient à considérer « *ensemble la question d'une défense commune, qui tiendrait compte des forces de dissuasion existantes, dans la perspective d'une Europe forte, responsable de sa sécurité* », le sujet demeure tabou. Le débat sur la dissuasion en Europe ne peut progresser sans avancée sur le plan politique.

De fait, la fonction de dissuasion, replacée dans un contexte historique à long terme, garde toute sa légitimité. La dissuasion demeure un fondement de la politique de défense de la France. Du fait même des échelles de temps en vigueur dans ces domaines de très haute technologie, et des enjeux de puissance et de sécurité associés au caractère souverain de la dissuasion, toute évolution à la baisse se fait à pas mesurés et raisonnés.

Par ailleurs, d'autres enjeux sont apparus. La nature actuelle des conflits a évolué vers des opérations internationales de rétablissement de la paix et de la sécurité, multipliant les opérations extérieures et donc modifiant de facto la répartition des coûts de notre activité de défense. De plus, les nombreux programmes nécessaires à la modernisation et à l'adaptation de notre dispositif de sécurité et de défense dans un contexte européen rajoutent à la pression sur les dépenses. La réflexion se place donc dans un contexte budgétaire tendu, susceptible d'ailleurs d'évoluer au-delà des échéances électorales, en fonction des politiques et des priorités du nouveau gouvernement.

Malgré ces changements profonds, la dissuasion n'est pas remise en cause, mais sa pérennité et sa crédibilité doivent être assurées. Ceci implique des évolutions et un maintien des compétences scientifiques et technologiques au meilleur niveau. L'impact sur les programmes est inéluctable, et il convient donc d'assurer au mieux leur dualité au niveau des technologies employées.

Au vu de cette analyse du contexte global, plusieurs pistes de réflexion sont proposées pour faire évoluer notre politique et nos systèmes de dissuasion. Elles concernent à la fois la dimension politique, les aspects capacitaires et technologiques, et dépendent naturellement très fortement de l'acceptabilité ou non par les plus hautes instances, d'une évolution de la doctrine.

### **Maintenir la valeur d'exemple de la France**

Il paraît d'abord primordial que la France maintienne sa valeur d'exemple aux yeux du monde, en proposant une feuille de route et un nouvel élan pour l'élaboration d'un traité d'interdiction totale des armes nucléaires (TIAN), successeur du traité de non prolifération (TNP). Quadrature du cercle, ceci doit évidemment être étudié sans jamais fragiliser la sécurité nationale et la protection de nos intérêts vitaux. Cette initiative doit venir des plus hautes autorités de l'Etat et non résulter, dans l'urgence, de la force de mobilisation d'un quelconque groupe de pression éventuellement peu soucieux des intérêts particuliers de la France. Des actions concrètes sont envisageables comme l'organisation d'une nouvelle

conférence internationale animée par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le financement du désarmement nucléaire de la Corée du Nord, la fourniture de garanties suffisantes aux pays producteurs de pétrole sur leur souveraineté.

### **Ré-engager l'Union européenne dans une réflexion sur sa politique de défense et sa relation transatlantique**

L'Union européenne doit saisir l'opportunité qui lui est offerte par la volonté américaine d'installer en Pologne et en République tchèque des composantes d'un système de bouclier anti-missiles pour aborder de façon responsable la question de sa politique de défense, et de dissuasion en particulier, dans sa relation transatlantique. Cette installation conduite sur le Vieux continent ne doit en effet pas laisser l'Union européenne indifférente, voire « désarmée », mais bien au contraire provoquer une véritable mobilisation des ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Union, ainsi que de son Haut-représentant pour la Politique Etrangère et la Sécurité Commune. De quelle sécurité en Europe voulons-nous, comment préserver les acquis de l'Alliance sans heurter frontalement nos voisins immédiats, ni renoncer au soutien des Etats-Unis ? Cette défense est-elle « dissuasive » ou au contraire de nature à attiser les tensions ? Les Etats-Unis disposeront-ils de la maîtrise de ce système sans que les responsables de la PESC aient leur mot à dire ? Il y a là matière à engager une réflexion approfondie sur la refondation de la défense (Livre blanc ?) européenne dans sa relation transatlantique, et pour mettre en place un véritable instrument européen, partagé, d'analyse des menaces, et de réflexion stratégique.

Il est proposé de créer cet instrument d'analyse et de réflexion européen, au sein du Comité politique et de sécurité dans un premier temps. Il serait d'abord chargé de conduire une analyse complémentaire de celle de l'OTAN sur les besoins, la nature, l'efficacité, le risque et le coût d'un bouclier antimissile européen ; puis dans un second temps, il serait invité à traiter la question de la dissuasion nucléaire européenne, et des dispositifs en service (OTAN, Royaume-Uni, France).

### **Maintien des compétences et dualité des technologies**

Comme pour tous les systèmes technologiques complexes (l'espace, le nucléaire civil, les technologies radars,...), le renouvellement ou l'adaptation de notre système de dissuasion se fait sur des échelles de temps très longues, de l'ordre de vingt ans. Le maintien des compétences est indispensable pour le renouvellement régulier et l'adaptation de la force de dissuasion française. Il est proposé que cette problématique soit systématiquement prise en compte lors de l'élaboration des choix capacitaires et budgétaires, car elle est d'autant plus critique dans le domaine de la dissuasion que l'on tangente souvent le strict niveau de juste suffisance.

Les choix capacitaires doivent aussi reposer sur une synergie et une dualité aussi forte que possible avec les développements hors défense. Cette dualité est un bras de levier fort pour le développement de l'économie et de l'emploi, et la justification optimale des investissements. Il est important de souligner que le programme Simulation du CEA participe grandement à cette ouverture vers le monde extérieur, qu'il s'agisse de la « Route des lasers » ou des ordinateurs de grande puissance. C'est également le cas pour l'océanographie opérationnelle (analyse et prévision de la physique de l'océan) mise en œuvre par le SHOM et ses partenaires, dont les retombées civiles sont multiples.

### **Procéder à des optimisations au sein de la défense en général et des forces de dissuasion en particulier**

Une optimisation opérationnelle et économique du système de dissuasion français, à la fois au sein de l'agrégat nucléaire lui-même, mais aussi plus généralement au sein de la défense, est encore envisageable, même si les marges de manoeuvres s'avèrent réduites.

Au sein des grandes missions de défense, la fonction dissuasion représente encore un domaine particulier et « réservé ». Les propositions suivantes, portées par l'acronyme D3P (Dissuasion/Prévention/Protection/Projection-action), visent à construire un système de dissuasion global qui assure un véritable continuum entre conventionnel et nucléaire. Ce dispositif serait :

- optimisé, à travers une mutualisation permettant de réduire les coûts de développement et de maintenance, et reposant sur un recours accru aux autres composantes de la mission de défense (renseignement, satellites, missiles, défense anti-missiles balistiques) ;
- adapté aux menaces actuelles et suffisamment réactif vis-à-vis de menaces qui reviendraient sur le devant de la scène.

Pour satisfaire ces exigences, il est proposé :

- d'**examiner la notion de posture réactive**, en particulier pour la composante sous-marine en diminuant éventuellement le taux de présence permanente à la mer (et de facto le nombre de SNLE),
- de **dédier une part « suffisante » du budget renseignement à la fonction dissuasion**, en particulier pour rendre légitime la notion de posture réactive de la composante océanique,
- d'analyser les besoins **de la composante aérienne** au regard de la probabilité et la faisabilité de chacun des scénarios d'emploi et d'**ajuster si nécessaire son format**,
- de **ré-examiner le juste besoin du nombre effectif de têtes nucléaires embarquées** sur les SNLE,
- d'**examiner la possibilité** d'utiliser et **de mutualiser les vecteurs** pour les armes conventionnelles et nucléaires.

d'après le rapport du comité<sup>2</sup> n°2 de la 43<sup>ème</sup> session nationale du Centre des Hautes Etudes de l'Armement, mai 2007

---

<sup>2</sup> Composition du comité n°2 : Didier Besnard (rapporteur), Jean-Pierre Clerc (secrétaire), Paul Fournet, Yves Guillam (président), Philippe Maiguy, Pascal Pacquelet, Pascal Prophète, Olivier Segond, Eric Rémy-Néris

## Opérations extérieures : Quelles synergies pour les industriels de la défense ?

Formatted: Border: Top: (No border), Bottom: (No border), Left: (No border), Right: (No border)

Les forces armées nationales se trouvent fréquemment engagées hors de nos frontières dans le cadre d'opérations extérieures (OPEX). Opérations décidées par le pouvoir politique et ayant vocation à atteindre un but stratégique, diplomatique, ou humanitaire, les OPEX demeurent le fait des Armées. Les industriels concepteurs ou fabricants d'équipements militaires n'y sont généralement pas associés, ni au stade de la préparation, ni dans la phase active, ni au stade du débriefing. Pourtant, des initiatives isolées prises par quelques acteurs majeurs du secteur défense se sont chaque fois traduites par un satisfecit mutuel entre Armées et entreprises, au prix de certaines précautions d'organisation. Quels peuvent être les attendus et les facteurs clefs de succès d'une participation des industriels à certaines phases d'opérations extérieures qui s'y prêteraient particulièrement ?

Deux principaux aspects peuvent motiver les entreprises pour tirer parti des OPEX :

- recueillir d'une façon ou d'une autre l'information provenant des OPEX et l'exploiter dans leur domaine d'activité,
- être présent au voisinage du théâtre d'opération extérieure.

Or les industries et les sociétés de services de Défense n'ont pas l'habitude de s'investir spontanément dans les OPEX. En effet, il ne peut en général y avoir d'association d'un industriel ou d'une société de service à une OPEX sans contrat et les Armées elles-mêmes sont réticentes à associer des civils à des opérations dont les caractéristiques (sécurité, environnement politique, secret militaire...) peuvent être complexes à gérer.

Toutefois, pour un industriel ou une société de service de façon générale, les principaux bénéfices à attendre de la participation à une opération extérieure peuvent consister à disposer en avance de phase de laboratoires en vraie grandeur, au sein desquels peuvent s'effectuer des compléments de qualifications, ou l'exploration de certaines parties du domaine d'emploi. D'autre part, une association à des OPEX génère du retour d'expérience sur l'interopérabilité des systèmes d'armes. Elle permet aussi un marketing plus direct conduisant potentiellement à une orientation plus judicieuse des activités de R et D. Ceci peut stimuler l'émergence de nouveaux produits mieux adaptés aux conditions d'emploi réelles des systèmes d'armes. Mais le principal intérêt pour un industriel consiste certainement en l'effet vitrine et publicité sur les produits disponibles. Cela démontre aux clients potentiels que le matériel proposé est en service dans les forces, opérationnel et efficace. L'OPEX constitue ainsi un label qualité indéniable et souvent apprécié : le BPC « MISTRAL » l'a clairement démontré au Liban.

Cet effet vitrine se décline lui-même en plusieurs segments générateurs de nouvelle activité économique :

- o L'obtention de nouveaux contrats d'approvisionnements de matériels analogues



- L'obtention de nouveaux contrats de soutien et de maintien en condition opérationnelle, voire de complément de contrats d'équipement par usure anticipée du potentiel des matériels
- L'obtention de nouveaux contrats de modifications ou de « crash programmes »
- Des effets dominos sur les autres clients export

Au bilan, les retombées positives à attendre paraissent ainsi les suivantes :

- par une vraie mise en situation, révéler rapidement les petits défauts d'un produit et procéder aux ajustements nécessaires
- faire bénéficier rapidement les autres développements des enseignements retirés
- rencontrer des conditions d'utilisation aux bords du domaine de fonctionnement
- trouver un moteur, un incitatif pour résoudre rapidement les problèmes
- acquérir une expérience irremplaçable pour permettre de décanter la segmentation des produits nouveaux et ainsi orienter judicieusement le marketing
- déclencher des idées chez les autres clients, créer un club utilisateurs

Mais participer à une opération extérieure, de près ou de loin, comporte également des risques de plusieurs natures pour un industriel. Tout d'abord, la sécurité des personnes demeure un souci de l'employeur, souci qui ne peut être traité qu'en clarifiant les responsabilités précise des Armées d'une part, des équipes industrielles d'autre part, prises dans la conduite de l'action aussi bien que dans la vie courante. Ensuite, être associé à des OPEX suppose bien évidemment une adhésion globale du personnel impliqué. Enfin, le risque demeure que tous les efforts consentis ne permettent pas in fine un accès à l'information véritablement utile par exemple pour les concepteurs de produits (protection du secret de Défense, non enregistrement de paramètres techniques indispensables,...).

Quoi qu'il en soit, la mesure et l'évaluation des retombées (positives ou négatives) chez un industriel demeure difficile. Elle pourrait se faire par sommation des contrats nouveaux obtenus suite à l'association à des OPEX mais il est présomptueux de mettre en évidence un tel effet de levier quantifié. L'évolution de la part de marché peut aussi constituer une mesure indirecte du bénéfice à retirer de la participation à une OPEX.

Au bilan, le retour sur investissement pour l'industriel en tant que tel paraît néanmoins extrêmement positif.

Les expériences récentes incitent à penser que la question de la profitabilité mutuelle de l'association d'un industriel à des OPEX prend particulièrement du sens quand il s'agit du concept d'emploi nouveau d'un produit déjà existant ou d'un produit carrément nouveau, pour lequel il est extrêmement difficile de tout spécifier à l'avance.

Les conditions nécessaires pour que cela fonctionne paraissent être à ce moment là les facteurs suivants :

1. le système principal et son système de soutien permettent d'emblée une totale autonomie

2. pour l'industriel, il ne s'agit pas d'une prestation de service clef en main : l'industriel

Formatted: Bullets and Numbering

s'assure rapidement du bon fonctionnement général par rapport à la définition initiale, puis est capable de revisiter rapidement certaines fonctions du produit

4.3. l'industriel n'est pas au contact physique direct (« les 300 derniers mètres »), mais au « camp de base » ;

4.4. l'industriel ne se substitue pas aux militaires pour tout ou partie de la conduite des opérations impliquant le produit (il y aurait à l'évidence un problème de responsabilité ; aussi aucun mandat n'est confié à l'industriel pour toute exploitation réellement opérationnelle)

4.5. les équipes sont volontaires, passionnées par le produit, conscientes de la nécessité de « partenariat »

4.6. les aspects administratifs sont bordés à l'avance :

- Contrats de travail aménagés : cadre exceptionnel dérogatoire, équipe spécifique
- Souscription de polices d'assurance complémentaires
- Protection par les Forces soutenues
- Limitation de la prise de risque dans le temps

7. la sécurité des personnels militaires n'est pas engagée par la mise en œuvre du système ou de l'équipement.

La France a manifestement intérêt à stimuler ses entreprises pour qu'elles s'intéressent et s'associent aux OPEX : pour les industriels de la défense, cela consistera d'abord à renforcer l'écoute du « client », notamment sur l'émergence de besoins méconnus tout en contribuant à instaurer une relation gagnant/gagnant, surtout pour des produits nouveaux, et chasser les situations d'immobilisme. Les industriels peuvent avantageusement privilégier la vision moyen terme/long terme. Etre associé à des OPEX en maîtrisant les risques de leur participation peut contribuer à cela.

Franck Calvet, Jean-Pierre Clerc, Jean-Pierre Clerc, Jacques Hébrard, Secrétaire, Eric Houée, Thierry Lasalle, Bernard Monluc, Eric Rémy-Néris, Président, Olivier Segond, Frédéric Vignal, Rapporteur-

*CENTRE DES HAUTES ETUDES DE L'ARMEMENT – 43<sup>ème</sup> session nationale  
EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE : QUELLE ECONOMIE ?*



## **L'INDE en quelques repères Contradiction, tolérance et spiritualité**

Jean-Christophe Noureau (44° SN), attaché de l'armement en Inde de 2002 à 2005

*Pour un occidental, vouloir comprendre l'Inde est illusoire.*

Quelques repères Chiffrés

### **La géographie de l'Inde en quelques chiffres**

3000 km d'Est en Ouest, et 3200 km du Nord au Sud, 3,2 millions de km<sup>2</sup> (6 fois la France). 6000 km de côte. 1 milliard d'habitants (16 fois la France), soit une densité de 315 hab/km<sup>2</sup> (3 fois celle de la France).

63 ans d'espérance de vie (79 ans en France).  
60% de la population est agricole.

Le climat est globalement chaud et sec pendant 8 mois, puis le phénomène de mousson de juin à septembre plonge le pays dans une atmosphère très humide, accompagnée inéluctablement d'inondations. Cette mousson est pourtant vénérée par ce qu'elle apporte à l'agriculture, et donc à l'économie globale du pays.

Cette présentation simplifiée du climat cache bien évidemment des écarts significatifs entre le désert du Thar, les plaines de l'Indus et du Gange, les sommets de l'Himalaya, les collines du Karnataka.

18 langues officielles auxquelles il faut rajouter l'anglais comme langue de travail, et plus de 200 dialectes.

### **L'économie**

L'Inde affiche 6 à 11 % de croissance annuelle ces dernières années, taux très envié par l'occident, et seul dépassé par la Chine qui reste le concurrent. Son inflation est maintenant réduite, sous la barre des 5%.

L'Inde est toujours qualifiée de pays en développement avec un indice IDH (indice de développement humain) très faible le plaçant au 126 rang mondial.

Sur le plan des échanges, l'Inde entretient des relations privilégiées avec la Russie, née sous l'ère de Nehru, particulièrement dans le domaine de la défense. (Origine des ¾ des armements des forces Indiennes).

### **POLITIQUE HISTOIRE**

A la différence de l'Égypte ou de la Grèce qui ont coupé les liens avec leur histoire ancienne, l'Inde vit toujours dans ses rites ancestraux avec ses traditions vestimentaires ou culinaires, ses mêmes dieux, sa même structure de société. Ceci contribue largement à la cohésion sociale puisque chacun garde les mêmes références.

L'unité de l'Inde, dans les mêmes frontières politiques, est vieille d'au moins 2500 ans. Le règne du roi Ashoka identifié en 300 avant JC marque de façon indéniable la première unité de l'Inde. L'Inde moderne garde à ce monarque vénéré sa reconnaissance avec la roue d'Ashoka sur le drapeau.

L'histoire de l'Inde, c'est aussi les invasions mogholes. Ces invasions, dures et meurtrières sur le moment, n'en sont pas moins de fabuleux exemples de la capacité de l'Inde à intégrer la diversité dans un esprit de tolérance : ces invasions sont digérées, absorbées dans le pays qui les a assimilées en les transformant en une richesse unique. Ceci peut être opposé aux invasions de l'Europe centrale et du Nord, musulmanes ou précédemment aux invasions barbares, qui ont été repoussées et jamais vraiment assimilées.

La démocratie fondée sur le choix et l'égalité, s'oppose aux fondements de la société Indienne basée sur le Karma (le destin que chacun a à accomplir), le principe des castes (et donc le devoir de rester dans la position donnée par sa naissance, sa famille). La démocratie a été un des vecteur de ce que d'aucun appelle la revanche des femmes, et des basses castes qui peuvent ainsi accéder au pouvoir : L'Inde est en effet la première démocratie à avoir élu une femme à la tête de l'exécutif. L'histoire plus récente a montré aussi des « intouchables » accédant à des postes de « chief minister » d'état.

Candidat pour un siège permanent au conseil de sécurité des Nations Unies, après avoir été à l'origine de la politique du non alignement, l'Inde affiche une forte volonté d'être un acteur de premier plan au niveau mondial, reconnu comme une puissance nucléaire responsable.

## SOCIAL

### **Castes**

La présentation en 4 castes n'est qu'une forme de modélisation par les anglais, d'un système infiniment plus complexe. Cela reste un bon repère pour comprendre l'organisation de la société, à défaut d'être un moyen, pour l'occidental, de comprendre l'acceptation du principe des castes par l'Indien du XXIème siècle.

### **Femmes**

En Inde, la femme n'est l'égale de l'homme que dans les textes modernes. Dans la réalité, des différences de statut, de reconnaissance, de place dans la société sont toujours bien présentes. Et pourtant, de nombreuses femmes ont réussi à accéder à de hauts postes de l'administration, y compris le sommet de l'exécutif. Ce paradoxe apparent peut s'expliquer malgré tout dans les fondements religieux.

Le mariage arrangé reste encore la règle, même au sein de la génération de 20 ans qui a fait des études à l'étranger. L'accès à l'image de la société occidentale par la télévision pourrait laisser croire que les plus jeunes refusent ce principe, il n'en est rien, même dans les familles indiennes de la City... Là encore, cet apparent paradoxe pourra trouver explication dans le fatalisme, le respect des plus anciens et la protection qu'offre la famille, le clan dans une société dépourvue de système de protection sociale.

## Conclusion

Tolérance, sagesse et spiritualité, castes et religion peuvent représenter des risques pour la démocratie en Inde en l'englant dans des décisions jamais abouties, mais peuvent dans le même temps représenter des formidables opportunités pour un essor économique.

Pour un occidental, l'Inde n'est que contradiction ; à sa référence judéo-chrétienne de l'opposition du bien et du mal, l'Inde ne peut que renvoyer l'échelle de valeur basée sur le pur et l'impur. Sa morale ne peut être que très ébranlée par les rapports humains. Et pourtant l'histoire, la sagesse et la spiritualité de l'Inde ne peuvent qu'inspirer que le respect.

Il est tentant de contempler l'Inde, comme on regarde son histoire et son passé d'occidental. Et pourtant l'Inde semble être arrivée au XXIème siècle sans heurt, dans le respect de ses traditions entretenues, avec force, détermination, et tolérance. Pays des fakirs, l'Inde n'en est pas moins l'illustration d'une unité et d'une histoire inébranlable construite sur la forte volonté des hommes.

**Errance au salon Milipol****Christian Mackenzie (42<sup>e</sup> SN)**

Pourquoi la sécurité intérieure donne-t-elle une impression aussi menaçante ? J'ai l'habitude des salons d'armement : Eurosatory, Euronaval, DSEI à Londres et le Bourget – si tant est que l'on puisse considérer ce dernier comme un salon d'armement.

Ces salons sont remplis d'hommes (et de femmes) d'affaires, habillés en costumes-cravates qui visitent sagement des stands où on expose des objets dont les non néophytes ne peuvent pas deviner l'utilisation. Il y a en fond sonore un brouhaha de conversations qui s'anime souvent en fin de séance grâce à l'accumulation des verres de champagne, vin et autres apéritifs ingurgités la journée durant.

Mais le salon Milipol, c'est une autre ambiance. D'abord peu de costumes-cravates, plutôt des jeans et des T-shirts noirs moulants sur des biceps bien formés, et très peu de femmes. Et puis j'ai remarqué que ces visiteurs avaient une tendance à regarder tout le temps autour d'eux comme à la recherche d'un éventuel franc-tireur. Et dans ce salon les exposants ont un peu tendance à être suspicieux de leurs visiteurs : j'ai même un collègue journaliste de la radio à qui on a demandé de ranger son magnétophone comme si ce dernier pouvait dénicher des secrets... Mais alors pourquoi ces gens-là exposaient dans un salon ?

Au salon Milipol les conversations sont aussi souvent interrompues par des vendeurs de sirènes qui font des démonstrations de leurs produits. On a donc droit à un concert d'ululements style français ou américains ou israéliens.

Dans cette ambiance un peu James Bondesque sont venus s'immiscer pour la première fois la DGA avec ses petits robots (développés par un autre 42<sup>e</sup> Dominique Luzeaux et ses équipes) et, collant bien avec l'ambiance espion, la « spy-ball » de la taille d'une boule de bowling que l'on peut jeter dans une pièce pour voir et entendre ce qui s'y passe. La DCNS présentait un prototype sans nom pour l'instant d'un système de suivi automatique du trafic maritime qui peut détecter des anomalies, ces dernières pouvant être liées à des activités de terrorisme par exemple.